

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

07 SEPTEMBRE 2023

Début de séance 20h00

Présents : Bernard BERTHAUD, Sylvain CROZE, Stéphanie FAIVRE, Bernard FRAIZIER, Jocelyne GIANCATARINO Paulette GIANCATARINO, Liliane GOY, Nicolas KOEHREN, Christian MAGDELAINE, Didier MOMBOBIER, Marie-Anne SALVADORI et Solène VILLET.

Le quorum est à 8. Il y a 12 personnes présentes.

Procuration : Marie-Hélène BILLOT pour Liliane GOY, Christian SAINTHOT pour Nicolas KOEHREN

Excusé : Arnaud LAVIGNE

Le secrétariat de séance est assuré par Liliane GOY, adjointe.

1) Réseau de chaleur

Clément DEJARDIN, chargé de mission chaleur renouvelable au sein de l'AJENA est venue présenter la pré-étude menée sur une possible installation d'un réseau de chaleur au centre-bourg. D'après ses observations et ses calculs, un projet comportant 2-3 chaudières à granulé pourrait être réalisé. Une solution de stockage est déjà présente vers l'endroit de son installation.

Le coût de ce réseau à créer est évalué à 600 k€ HT. Sur des projets de ce type, une aide de 50 % peut-être attendue du SIDEC/ADEME et une subvention supplémentaire par la DETR et la DST peut être espérée.

Pour aller plus loin, une étude menée par un bureau d'études est nécessaire (7000 à 8000 €). Une fois la décision prise, la mise en service peut se faire en moins de 2 ans (étude comprise).

2) Procès-verbal de la séance du 09 juin 2023

Le procès-verbal de la séance du 09 juin 2023 est approuvé par l'assemblée.

Vote à l'unanimité (14 votes).

3) Prévision de travaux pour 2024

Bernard FRAIZIER, adjoint aux travaux, rappelle les travaux en cours de finition sur la commune. En fin de semaine prochaine, les travaux de voirie rue Vieille d'Arbois et rue Jean Bavilley seront terminés. Le marquage au sol sera effectué dans un second temps.

Un peintre a été trouvé pour terminer les travaux de la lampisterie d'ici fin octobre. L'auvent du tennis sera créé fin septembre-début octobre. Le parking créé suite à la destruction de la maison au 5 rue Fortunat Pactet sera clôturé prochainement.

En terme de projet pour 2024, le logement situé à l'école est classé G, il va être totalement revu. Une étude globale sur la salle Royet est en cours (toit, isolation et accessibilité). L'étude concernant la rénovation du bâtiment de la Poste sera présentée courant octobre par le cabinet d'architecture CARTALLIER. La commune a également été sollicitée par le SIDEC pour enfouir les réseaux de la rue Auguste Pointelin. Une étude sera transmise d'ici la fin de l'année 2023. Des travaux de voirie seront à prévoir dans cette rue suite à l'intervention.

Vote à l'unanimité (14 votes).

4) Travaux sur la voie publique route de Poligny

Un administré a fait une demande pour modifier des trottoirs devant sa propriété au mois de juin. Nicolas KOEHREN, adjoint au maire, s'est rendu sur place pour voir ce qu'il était possible de faire et les modifications ont été projetées ensemble. La commune souhaitait attendre ce conseil municipal avant de lui valider officiellement son projet. Entre-temps, la personne a fait ses travaux sans attendre le retour de la commune. Un délai au 31 octobre 2023 lui sera communiqué afin de finaliser ce qui a été convenu avec l' élu.

Vote à l'unanimité (14 votes).

5) Forêt : programmation des coupes 2024

Nicolas KOEHREN, adjoint, présente les coupes de bois 2024 puis la dévolution et la destination des produits issus des coupes de bois réglées, des coupes non réglées des parcelles 5br-8ar-19cr-38a-39a-39r-42a-43p-4baj-4caj-52aj et des chablis.

Vote à l'unanimité (14 votes).

La commune adhère à la certification PEFC depuis 2003. Le renouvellement s'effectue tous les 5 ans. Le conseil valide le renouvellement de l'adhésion avant la fin de l'année.

Vote à l'unanimité (14 votes).

6) Convention de signalétique et de mobilier urbain

La convention d'occupation du domaine public pour les panneaux directionnels de signalétique sur la commune de Mont-sous-Vaudrey avec la société GIROD est arrivée à échéance depuis 2017. Il convient donc de la renouveler. La nouvelle convention est proposée pour 6 années. Les lames sont louées aux commerçants à 150 € HT par lame et par an.

Vote à l'unanimité (14 votes).

La seconde convention sur le mobilier urbain sera étudiée lors d'un prochain conseil municipal.

Madame la Maire profite de ce point pour indiquer le retrait de la boîte aux lettres jaune du 22 rue du Docteur F. Pactet par les services de la Poste.

7) Régie municipale : régularisation du tarif des livres

Les ventes de livres avaient commencé avec l'association AMAOUS. Depuis 2020, ils sont gérés par la régie d'avance et de recette mise en place par la commune.

Afin de pouvoir intégrer les ventes de ces livres, il nous est nécessaire d'avoir une délibération. Il est ainsi proposé de régulariser la vente de ces livres ainsi :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| - « Mont-sous-Vaudrey et son patrimoine historique - Le guide complet des incontournables » : | 10 € |
| - « Jules Grévy – Un Jurassien Président » : | 10 € |
| - « Mont-sous-Vaudrey autrefois (1879 – 1990) » | 25 € |

Le conseil municipal valide à l'unanimité les tarifs proposés.

Vote à l'unanimité (14 votes).

8) CCVA : électricité de la médiathèque

Afin de pouvoir bénéficier du bouclier tarifaire sur le site de la médiathèque, le contrat de ce bâtiment est porté par la mairie depuis le 1^{er} janvier à la demande de la CCVA. La commune se fera rembourser par la communauté de communes les factures correspondantes par le biais des attributions de compensation.

9) RPQS 2022 (Rapport sur les Prix et la Qualité des Services (assainissement et eau potable))

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte des RPQS sur l'eau, l'assainissement collectif et non collectif 2022 présentés par la CCVA. Madame la Maire note une augmentation de 5.13 % du tarif du m³ (assainissement et eau potable) entre 2022 et 2023 portant le coût à 5,74 €/m³.

Vote à l'unanimité (14 votes).

10) Questions diverses :

● Révision du règlement du cimetière

Le règlement du cimetière mis en place en 2020 mérite une petite révision pour intégrer 2 éléments : un périmètre de sauvegarde patrimoniale autour du caveau Grévy et l'espace caverne.

Il convenait également d'ôter une condition des droits des personnes à la sépulture concernant le lien parental ou sentimental avec une famille de Mont-sous-Vaudrey ou Bans.

En outre, il est indiqué que 7 cases au columbarium ont été reprises. Un devis est demandé pour clôturer le reste du cimetière : partie caverne et jardin du souvenir.

● Bilan de l'été

Les guinguettes ont très bien fonctionné cet été avec près de 1400 entrées. Les associations ont pu récupérer 930 € chacune.

Le vide-maison réalisé le 15 août au 21 rue Jules Grévy a rencontré un franc succès avec une cagnotte d'environ 1700 €. Cette somme a été reversée à l'association des parents d'élèves qui a pu acquérir des jeux, vélos, paniers de basket... pour l'école.

Il y a eu 43 réservations (avec 1,2 voire 3 tablettes) pour faire l'Explor'Game cet été. 180 personnes ont pu découvrir cette activité ludique.

Le bar associatif Ondes et Rives a bien fonctionné. L'association compte 400 adhérents. Dommage qu'une branche soit tombée à proximité des tables ce qui a contraint à la délocalisation du bar dans la cour de la maison du 21 rue Jules Grévy sur les dernières dates du mois d'août.

Portées par Germaine OUDOT tous les jeudis de l'été, les visites du patrimoine ont attiré 5-6 personnes en moyenne. Une seule a dû être annulée à cause de la température caniculaire.

Les 10 ans de la zone Grévy organisé par l'association des commerçants « Espace Grévy » n'a pas rencontré son public. L'association a déplacé son siège social en mairie de Mont-sous-Vaudrey. Tous les commerçants de Bans et Mont-sous-Vaudrey peuvent adhérer à cette association.

Le bilan des marchés et du barbecue paysan est mitigé. Les producteurs ont demandé de repasser Place Louis Maire pour le dernier marché de l'année.

● Les Restos du Cœur

La permanence des Restos du Cœur aura finalement lieu à partir de novembre en salle Royet. Le premier appel des 200 € par an de location sera émis en novembre 2024.

● Rapport arbres

Un rapport a été produit par la société ONF Vegetis sur les arbres de l'école, du cimetière et de la place du Souvenir. Il y a un arbre à enlever au cimetière. 2 arbres à l'école doivent être surveillés.

● Accrobranche

La commune a été déboutée de sa demande de résiliation de la convention du parc acrobatique. Madame la Marie exprime un mécontentement de cette décision car elle aimerait avoir un bel accrobranche sur la commune qui pourrait attirer du monde et qu'actuellement il n'y a rien à proposer. Personne ne le voit fonctionner.

● ABRAPA

Depuis le 1^{er} juillet 2023 l'association AAP a été rachetée par l'ABRAPA.

- **Ressources humaines**

L'employée en charge de l'entretien sera remplacée à compter du 11 septembre 2023. Elle rejoint à temps complet la Communauté de Communes du Val d'Amour et son pot de départ est prévu vendredi 08 septembre 2023.

- **Rentrée scolaire**

Stéphanie FAIVRE indique que 141 élèves ont effectué leur rentrée à l'école de Mont-sous-Vaudrey. L'effectif reste presque constant : 141 élèves en 2022, 145 élèves en 2021 et 147 élèves en 2020.

- **Prochains évènements**

- Les personnes qui ont effectués les pré-demandes pour les cartes avantages jeunes peuvent venir les retirer aux horaires d'ouverture de la mairie. 50 cartes avaient été commandées.
- 14 septembre 2023 : les élus sont invités à participer à une réunion concernant le dispositif « Centralités Rurales ». Une réunion sera prévue dans un second temps à destination des citoyens très prochainement.
- 16 septembre 2023 de 14h à 17 h : journée du patrimoine sur le thème du sport organisé par la commission idoine.
- 19 septembre 2023 : des élus rencontreront la ligue et le nouveau président du Foot du CCSVA afin d'envisager les éventuels travaux à prévoir au stade. Madame la Maire félicite l'équipe R1 pour le match gagné face à Lons
- 07 octobre 2023 de 9 h à midi : marché de producteurs organisés par le CIMPAM sur la place Louis Maire
- 09 octobre 2023 : la livraison des brioches sera faite en mairie
- Avant la mi-octobre, le tableau lacéré représentant un portrait de Jules Grévy sera de retour en salle du patrimoine après sa restauration.
- Intramuros : Stéphanie FAIVRE, adjointe, indique que l'application Intramuros (plateforme d'informations citoyennes) est désormais disponible sur la commune de Mont-sous-Vaudrey. Les associations seront invitées à remplir l'agenda de leurs manifestations directement sur l'application. Les citoyens peuvent télécharger cette application sur leurs smartphones.

Fin de séance 22h20

La secrétaire de séance
Liliane GOY



La Maire,
Paulette GIANCATARINO

